

Le Mensuel

DE POMPIGNAC

EN BREF

> **Publication du Mensuel.** La rédaction du *Mensuel* présente ses excuses aux lecteurs pour la situation vécue à la fin de l'année 2015, due à une surcharge de travail du personnel de mairie et des élus et bénévoles. L'absence d'annonce par le biais du *Mensuel* des différentes manifestations de fin d'année a été en bonne part compensée par l'envoi de messages par la liste de diffusion (*courrier électronique*), par les annonces sur le site Web de la commune, par différents envois d'invitation et par l'affichage et la distribution de prospectus. La présente publication regroupe les mois de décembre, janvier et février. La régularité mensuelle est maintenant rétablie et le mensuel de mars sera distribué dans les délais habituels (*fin février/début mars*).

> Remerciements Liste indépendante des parents d'élèves de Pompignac.

"Chers enfants, chers parents, nous vous remercions de votre grande générosité pour la collecte de jouets en faveur du CCAS de Pompignac et du Secours Populaire. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année".



Vous souhaitez nous communiquer une information, ou tout simplement nous contacter ?

Envoyez-nous un courrier électronique à :
lemensuel@pompignac.fr

À LA UNE

VOIE NOUVELLE, CENTRE COMMERCIAL, PARC DE CITON, MAISON DE CADOUIN, TENNIS COUVERT, VILLAGE ARTISANAL...

UNE ANNÉE CONSTRUCTIVE



La cérémonie des vœux, le 8 janvier, où toute la population a été chaleureusement invitée, a permis de jeter un dernier regard sur les actions accomplies pendant l'année achevée et de se projeter sur l'année 2016, avec les programmes qui vont se poursuivre et s'achever.

Ce sera le cas pour la voie nouvelle de centre bourg, qui débouchera au niveau des ateliers municipaux, voie dont la circulation sera apaisée, partagée, et qui sera l'axe principal du centre dans peu de temps. Sur cette voie nouvelle, qui dessert déjà la nouvelle école et le nouveau restaurant scolaire, s'achève en partie haute le pôle médical, alors que les travaux du futur centre commercial vont bientôt se dérouler pour se terminer à la fin de l'année. De nouveaux commerces seront installés aussi en façade du programme "Parc de Citon", sur l'actuelle esplanade de Citon. La

pharmacie viendra s'installer là pour achever cet arc commercial dynamique que traversera la voie nouvelle.

D'autres travaux animeront l'année 2016 : la station d'épuration est en cours de reconstruction, et la zone humide tampon dite "zone Libellule" sera aménagée à partir du mois de juin, pour un traitement tertiaire des eaux claires sortant de la station. Sont en cours également la réhabilitation de la maison de Cadouin, la construction du tennis couvert, l'aménagement des lotissements communaux Vallon de Lannegran (*avenue de la Plaine*) et Clairière de

Lauduc (*chemin de Lauduc*), l'aménagement du village artisanal du Clouet, la réhabilitation de la voirie communale, l'effacement des réseaux électriques...

Nous irons de l'avant pour que l'année 2016 soit un grand cru pour Pompignac, une grande réussite pour nous tous et pour chacun individuellement. Que vos projets se réalisent, que notre commune réussisse dans ses ambitions dont la plus importante est celle qui touche au bonheur de ses habitants.

“ COURAGE, PRUDENCE, DÉTERMINATION MESSAGE DU MAIRE

Lors des derniers attentats, qui ont bouleversé la France, j'avais invité la population à bien respecter les recommandations nationales et locales en matière de sécurité. Nous avons pris les premières mesures de protection et particulièrement pour les écoles. Nous les renforcerons progressivement, la surveillance par alarmes sera complétée par de la télé-surveillance par exemple et des précautions

continueront à être prises pour protéger les lieux publics. Nous ne sombrerons pas dans le catastrophisme. Nous saurons raison garder. Nous refuserons l'amalgame et les dérives de l'affolement, tous ces déséquilibres qui amènent à des désordres plus grands que ceux qu'ils veulent combattre. Mais nous saurons reconnaître que la situation est grave et qu'elle impose des mesures de sécurité indispen-

sables à la protection des populations. Tout clivage politique à ce sujet n'a pas de raison d'être. Il s'agit d'une cause d'intérêt général incontestable, qui suppose l'union sacrée de toutes les forces de la nation. A notre niveau, dans notre commune, nous y contribuerons.

**Le Maire,
Denis Lopez**



ENVIRONNEMENT

GRAND NETTOYAGE

Préparez-vous au prochain Grand Nettoyage de Printemps Intercommunal qui aura lieu le samedi 2 avril, pour ramasser, dans la bonne humeur, les déchets qui jonchent nos accotements et fossés. Inscription en Mairie, plus d'informations dans le prochain *Mensuel*.

TRAVAUX

ALLÉE DE CITON

Dans le cadre des travaux prévus pour le programme du Parc de Citon, l'allée de Citon sera fermée dès le 29 février. Au 1^{er} avril, le parking situé sur l'esplanade de Citon sera lui aussi fermé le temps des travaux.

SPORT

POMPIGNAC LABELISÉE SPORT POUR TOUS

La commune a reçu le label 3 étoiles "Sport pour Tous" à l'occasion du Salon Vivons 100 % Sports au Parc des Expositions de Bordeaux Lac, pour ses différentes actions en faveur du sport.

Voir article complet sur le site internet pompignac.fr, rubrique Sports et Loisirs/Événements.



NOUVEAU CINÉMA

A noter : la séance hebdomadaire est désormais le mercredi soir à 20h30, et non plus les jeudis et vendredis. Les ciné-thé ont toujours lieu le lundi après-midi. Des séances pour les enfants sont programmées le mercredi après-midi. Voir le programme chaque mois dans le *Mensuel*.

CHASSE

PRUDENCE // PROMENEURS ET SPORTIFS, EN PÉRIODE DE CHASSE, SOYEZ VIGILANTS !



Vous l'aurez sans doute remarqué, ou plutôt entendu, la chasse est de nouveau ouverte depuis la rentrée. Nos amis chasseurs ont une grande responsabilité : celle de prélever de l'environnement un nombre déterminés d'individus d'espèces nuisibles pour l'équilibre de l'écosystème qui nous entoure. Ainsi, notre environnement, celui que nous apprécions, s'en trouve préservé, permettant à chacun d'en profiter pleinement. Aussi, est-il nécessaire de rappeler aux promeneurs, randonneurs et sportifs d'extérieur les règles de prudence quant à la pratique de leurs activités. Nous vous invitons ainsi à respecter la signalisation en place, surtout lorsqu'il est question de passages interdits ou de réserves de chasse. Les tenues vestimentaires doivent être visibles pour s'affranchir de toute confusion. Le fluo fonctionne très bien, porté sur le haut du corps (veste, casquette), plutôt qu'aux

pieds (*chaussures et chaussettes*). Il convient d'être un minimum bruyant pour qu'aucun chasseur ne puisse vous confondre avec un gibier. Un grelot dans une poche pour un jogger amateur de trail dans des milieux reculés et isolés peut être une solution. Se munir d'un moyen de communication reste aussi le moyen de donner rapidement une alerte le cas échéant. Notre environnement nous appartient, il convient de le respecter et de le partager en bonne intelligence et surtout en toute sécurité.

Pour information, la chasse a débuté le 13 septembre et se terminera le 29 février 2016 au soir (*le 3 janvier pour les lièvres*) selon l'arrêté relatif aux dates d'ouverture et de clôture de la chasse pour la campagne 2015/2016 dans le département de la Gironde.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NOUVEAUX LIVRES À DÉCOUVRIR

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque Municipale de Pompignac vient d'effectuer des achats de nouveautés tels que "Au nom du Père" de Françoise Bourdin, "Les eaux troubles du Mojito" de Philippe Delerm, "Le charme discret de l'intestin" de Giulia Enders, "Les péchés capitaux" de Jim Harrison, "La dernière nuit du Rais" de Yasmina Khadra, "Le crime du comte Neville" d'Amélie Nothomb, "La nuit de feu" d'Eric-Emmanuel Schmitt, "La maladroite" d'Agnès Seurat, "D'après une histoire

vraie" de Delphine de Vigan, "Lontano" de Jean-Christophe Grangé, et bien d'autres encore... Venez nombreux découvrir ces ouvrages ! Pour rappel, l'équipe de bénévoles a repris les horaires habituels et nous vous les rappelons (*hors vacances scolaires*) :
Mardi : 16h à 18h00
Mercredi : 16h à 18h00
Jeudi : 10h30 à 12h00
Samedi : 10h30 à 12h00
L'INSCRIPTION ET LES PRÊTS SONT GRATUITS.

TERRAIN DE FOOTBALL

DES TRAVAUX POUR OBTENIR LE CLASSEMENT EN NIVEAU 5

La commune de Pompignac, lors de la reconstruction des vestiaires sinistrés, avait engagé une procédure de classement des installations en niveau 5. Ce classement offre une possibilité d'accueil de compétitions régionales (*hors Division d'Honneur senior masculine*) et de Districts (*pour le niveau de compétition le plus élevé*).

La mise à disposition d'un bâtiment offrant plus de service qu'auparavant avait été proposé au club de notre intercommunalité, permettant dans le même temps de soulager les deux autres sites de compétition de la CDC (*Fargues et Tresses*). Cependant, et ceci malgré un doublement des surfaces des vestiaires, le classement n'avait pas été obtenu car un point conditionnant du règlement de la Fédération Française de Football (F.F.F.) devait être respecté : "...dans un ensemble pluridisciplinaire, le terrain de football doit pouvoir être isolé des équipements utilisés pour la pratique des autres sports en disposant notamment d'accès réservés..."

En septembre 2015, des travaux de sécurisation et d'aménagement ont donc été entrepris. Ainsi, deux escaliers sécurisés ont été mis en place, accompagnés de plantation d'arbres destinés à apporter un peu d'ombre sur la terrasse des vestiaires. Ce chantier a été accompagné de la mise en place de clôtures permettant d'isoler le stade de football des autres équipements sportifs de la plaine des sports. Ceci permettra à la commune d'obtenir le classement de niveau 5 et d'accueillir des compétitions régionales ou de districts.

Pour tout renseignement complémentaire ou toutes suggestions d'amélioration (*notamment pour le city stade*), merci de vous adresser à l'accueil de la mairie ou de transmettre vos suggestions à l'adresse suivante mairie@pompignac.fr

*Règlement des terrains et installations sportives de la F.F.F., chapitre 2.1 : *dispositif de protection de la rencontre, article 2.1.2- Ensemble pluridisciplinaires et plaine de jeux.*

LES ANCIENS COMBATTANTS DE POMPIGNAC



Le 11 novembre 2015, les Pompignacais se sont retrouvés très nombreux autour du Monument aux Morts pour commémorer le 97^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Sous un soleil radieux, après la montée des couleurs, le dépôt de gerbe par les enfants entourant M. le Maire et le Président de la section, tout le monde a écouté dans un grand recueillement la sonnerie aux Morts. Six enfants du CM2 de l'école de Pompignac ont énuméré les noms des Morts pour la France durant les conflits de 1914-1918, 1940-1945 et AFN et lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de guerre.

Le Président a fait la lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants mettant en avant notre devoir de mémoire et

l'hommage qui sera commémoré le 29 Mai 2016 à Verdun par tous les pays qui ont pris part à cette guerre.

Après les remerciements aux enseignants, aux parents d'élèves, aux élèves et à la nombreuse assistance pour leur participation à cette cérémonie, le Président de la section a passé la parole à M. le Maire. Celui-ci nous a invités à méditer sur les grands moments de notre histoire et plus particulièrement sur cette année 1915 qui aura été la plus meurtrière avec l'apparition de nouveaux moyens de destruction.

Ensuite deux membres de la section ont été décorés M. Vidal au titre de la reconnaissance de la Nation et M. Grossard la médaille commémorative Algérie. Après la Marseillaise, un apéritif a été offert par la Municipalité.

CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

Le cinq décembre 2015 à la stèle commémorative érigée dans la commune de Latresne, la section des A/C de Pompignac a participé avec tout le canton à la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Monsieur le Maire de Latresne a lu le message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire rappelant que ce furent huit années meurtrières,

durant lesquelles 23 000 combattants et assimilés tombèrent pour la France. Mais la guerre d'Algérie fut aussi celle des civils, victimes des affrontements et des massacres, des rapatriés et des harkis, victimes du déracinement. Tous ces morts et disparus ont rejoint la mémoire collective nationale.

Après le dépôt de gerbe et la sonnerie aux Morts une minute de silence fut observée et la Marseillaise entonnée.

JUDO CLUB POMPIGNAC EN MODE SELF-DÉFENSE



Le saviez-vous : Le Judo Club de Pompignac propose de nombreuses activités pour toute la famille : judo, motri judo, jiu-jitsu enfants et adultes, taïso, self défense féminine. Grâce à ses nombreux créneaux horaires et à ses différentes disciplines, le judo club de Pompignac propose une offre variée et accessible à tous. Même si la saison a débuté, n'hésitez pas à venir essayer et nous rencontrer. Nos professeurs vous accueilleront aux horaires des cours.

Par ailleurs, les tatamis de Pompignac accueillent également une nouvelle discipline : le "krav maga". Découvrez ainsi une méthode de self défense accessible à tous à partir de 15 ans. C'est un sport basé sur les réflexes naturels du corps humain. Objectif : apprendre

à se défendre en privilégiant le minimum de prise de risque pour soi-même. Le krav maga pourrait se résumer en trois mots : simplicité, rapidité, efficacité. Il conjugue sport santé, un programme technique varié avec un souci du réalisme ; et développe des qualités physiques, tactiques et psychologiques. Des enseignants diplômés vous accueillent les lundis à 20h et mercredi à 18h45, dans une ambiance conviviale et familiale. Laissez-vous donc tenter par un cours d'essai gratuit !

Pour tout contact, rendez-vous sur le site internet du club : <http://judo-pompignac.fr/>, sur sa page facebook Judo Club Pompignac ou bien par téléphone au 06 82 30 17 34.

MESSES

RELAIS PASTORAL DE POMPIGNAC

Les horaires des messes célébrées en l'église de Pompignac changent en 2016 :

- Messe dominicale à 9h15 le troisième dimanche du mois ;
- Messe en semaine à 9 heures tous les jeudis jours pairs ;
- Messe dominicale anticipée à 18h30 le cinquième samedi du mois
- Messe des Rameaux à Pompignac le 20 mars à 9 heures exceptionnellement.

Tous les horaires des autres messes sur le secteur sont affichés aux portes des églises ou sur le site pastoral : www.paroisse-tresses.fr/

COMMENT RÉGLER LE PROBLÈME ?



Dans le *Mensuel* du mois de septembre, les nouvelles dispositions prévues concernant l'apport des particuliers à la déchetterie VEOLIA vous ont été présentées. En effet chacun paye déjà par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, l'apport en déchetterie. Or la déchetterie de Pompignac, n'est pas incluse dans le dispositif du Syndicat d'enlèvement des ordures ménagères (SEMOCTOM) auquel notre commune a adhéré il y a de nombreuses années. Cet héritage négatif lourd entraîne la situation suivante : les apports à Véolia sont facturés à la commune, soit au contribuable, pour 50 000 € environ par an.

MESURES PRISES POUR EN SORTIR

Pour éviter cette dépense indue, la municipalité a agi depuis 2008 sur trois fronts : obtenir du SEMOCTOM qu'il prenne en charge la dépense (*ce qu'il a fait, mais pour un court moment en 2010*), obtenir de Véolia un réaménagement de la facture, ce qui a été le cas, mais temporairement, par l'octroi de trois ans de gratuité (2011-2013), modifier les habitudes des Pompignacais en les incitant à aller apporter leurs déchets et recyclables à la déchetterie de Tresses, comprise dans le parc du SEMOCTOM.

La mairie a entrepris depuis 2014 de continuer à agir sur les trois fronts évoqués ci-dessus, mais d'une manière plus intense :

1. L'incitation des Pompignacais pour qu'ils fréquentent la déchetterie du SEMOCTOM à Tresses a été activée par l'annonce de la mise en place de coupons payants (5 €) pour les dépôts à la déchetterie VEOLIA de Pompignac. Même si l'instauration de cette mesure a été reportée de quelques mois, l'effet a été immédiat : la facture des mois

d'octobre et novembre a été divisée par trois. La réaction salubre des usagers pompignacais a créé une situation que la municipalité espérait et qui va permettre vraisemblablement de faire évoluer la situation.

2. L'incitation du SEMOCTOM pour qu'il prenne en charge le processus continue et va s'amplifier, fort de la situation créée par l'afflux des Pompignacais à la déchetterie de Tresses. Il a été ainsi constaté que cette déchetterie était sous-dimensionnée, mal organisée, dépassée par la situation, inapte à rendre efficacement le service attendu. Il faut ajouter que la déchetterie de Tresses n'accepte pas les gravats. Des queues d'attente longues ont été observées et le public n'en finit pas d'apporter ses plaintes en mairie sur l'incapacité du SEMOCTOM à accomplir la mission déchetterie pour laquelle il est rémunéré.

3. L'incitation à VEOLIA à pratiquer une facturation cohérente est maintenant arrivée à sa phase aiguë. Il a été constaté en effet que la convention passée avec la mairie n'est pas respec-

tée, l'entreprise facturant tout passage indistinctement, quel que soit le volume apporté, et quelle que soit la catégorie de déchets déposés. Il est cependant stipulé dans la convention que les déchets valorisables ne doivent pas être facturés (*métaux, cartons, recyclables*). Ils le sont pourtant dans les faits. De plus, VEOLIA n'effectue pas le contrôle stipulé dans la convention limitant les apports à 1 m³ par famille et par semaine. La baisse de la facturation des derniers mois n'est due qu'à une baisse de fréquentation, dont on a vu les raisons, et non à une facturation conforme à la convention.

ET MAINTENANT ?

La mairie remercie chaleureusement les Pompignacais qui fréquentent les déchetteries d'avoir choisi d'aller prioritairement à celle de Tresses, où nos apports sont inclus dans la taxe déjà payée. Il faut en effet continuer cet effort pour faire bouger les lignes. En attendant que le problème soit réglé, il est important que la commune, et donc le contribuable, n'aient pas à assumer une charge financière indue. Les coupons payants

seront donc institués comme prévus, mais dans la mesure où les factures sont maintenant moins élevées, le tarif des coupons est ramené à 3 €. Des carnets de 5 coupons (15 €) seront disponibles en mairie dès le 15 février 2016. Et la déchetterie VEOLIA n'acceptera les apports des Pompignacais qu'avec la remise d'un coupon par passage.

Mais sitôt que le SEMOCTOM et VEOLIA auront adopté les mesures que la commune préconise (*prise en charge et facturation cohérente*), comme nous le souhaitons fermement, le système des coupons sera réexaminé.

Félicitations, donc, pour la réaction salubre des usagers, qui permet une vraie prise de conscience du problème par ceux qui en sont les responsables. La mairie utilisera en cette année 2016 tous les moyens à sa disposition pour sortir définitivement de la situation inacceptable que la commune subit depuis trop longtemps.



POINT TRAVAUX

ROUTE DE LA POSTE : L'ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES MAÎTRISÉ



Des travaux conséquents ont été réalisés depuis le mois de septembre sur la route de la Poste afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales vers La Laurence. D'une part, comme mentionné dans les précédents Mensuels, un large ouvrage rectangulaire a été positionné sous la route de la Poste au droit de la traversée de cette dernière par la ceinture verte. Ce "pont cadre" est implanté en lieu et place des 2 buses trop petites. D'une largeur de 2 mètres et d'une hauteur de plus d'un mètre, le pont cadre offre une plus grande surface de passage aux eaux du ruisseau la Capéranie et aux eaux de pluie des fossés qui s'y déversent. Il

permettra donc d'éviter les débordements qui jusque-là étaient causés par le goulet d'étranglement que constituaient les 2 buses dont la section de passage était bien trop petite pour accepter les volumes d'eaux qui y arrivaient.

En début d'année 2016 cette réalisation sera complétée par un enrochement des berges afin d'éviter l'érosion et la mise en place de barrières bois de sécurité. Par ailleurs dans le cadre de la maîtrise du pluvial, un bassin de régulation va être créé dans le bas du vallon de Bel Horizon. Les eaux de pluie venant de la route de Touty y seront stockées et

tamponnées avant rejet régulé au milieu naturel (*La Capéranie*). Ceci limitera l'afflux de forts débits instantanés vers la Laurence et évitera donc les risques de débordements des ruisseaux et des fossés sur la route de la Poste.

D'autre part, la mairie a fait procéder au recalage altimétrique et au curage de canalisations de rejet des eaux de fossés vers la Laurence, pour éviter la mise en charge de ces derniers lors de forts événements pluvieux. En effet, jusqu'à présent la buse recevant les eaux de pluie véhiculées par les fossés pour les évacuer à la Laurence était positionnée au-dessus des fonds

de fossés empêchant l'écoulement et provoquant une montée des eaux dans les fossés et des risques de débordements. Plus globalement, une campagne annuelle de curage des fossés, des réseaux et des regards d'eaux pluviales a débuté en novembre. Elle concerne notamment le chemin de Saint Paul, le chemin de Callonges, le chemin de Malard, la route de Touty, la route de la Poste... Ces curages périodiques permettent d'évacuer les dépôts accumulés (*feuilles, sable, terre, morceaux de bois...*) qui parfois bouchent complètement le circuit d'évacuation des eaux et entraînent des débordements.

RÉALISATION D'UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ROUTE DE LA POSTE



La route de la Poste est une route communautaire. Les travaux sur celle-ci sont donc assurés par la Communauté des Communes des Coteaux Bordelais (CDC).

Dans le cadre de ses travaux de voirie 2015, et à la demande de la

Commune de Pompignac, la CDC a ainsi réalisé une écluse au croisement entre la route de la Poste et le parcours de la ceinture verte. L'objectif est double : d'une part, limiter la vitesse des véhicules arrivant dans cette zone et d'autre part, assurer la sécurité

des piétons, vélos... qui empruntent les sentiers de la ceinture verte et qui traversent la route de la Poste.

Les travaux ont consisté à effectuer un rétrécissement de la voie avec sens de circulation prioritaire, par la création de terre-pleins traités en grave naturelle et enherbés afin de conserver le caractère végétal des lieux. Des panneaux routiers, marquage au sol et balises réfléchissantes de signalisation d'obstacles viennent compléter le dispositif.

En 2016, la commune installera un candélabre pour assurer l'éclairage de ce secteur. Les travaux de sécurisation sur la

route de la Poste se poursuivront dans les années qui viennent. Actuellement des études sont menées en concertation entre la communauté des Communes et la Mairie de Pompignac sur les dispositifs pouvant être mis en œuvre afin de réguler la vitesse, sécuriser des virages et des zones dits sensibles par glissières de sécurité, signalisations (etc...) et créer des trottoirs sur certaines portions de la route de la Poste. Ces travaux de grande envergure seront intégrés, après validation des études de faisabilité technique et financière, dans les prochaines programmations annuelles de travaux voirie de la CDC.



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION

Depuis début novembre, les travaux de construction de la station d'épuration ont redémarré après une phase d'investigations complémentaires menées depuis début 2015 à la demande notamment de la DDTM de la Gironde (*Direction Départementale des Territoires et de la Mer*). Ces investigations ont consisté en :

- une étude hydrogéologique poussée menée par un hydrogéologue agréé nommé par la DDTM afin de caler et valider précisément les détails de conception de la zone Libellule,

- une étude faune et flore dont l'objectif était de répertorier les espèces en présence en vue de les préserver et de les maintenir,

- une réflexion sur les conditions de rejet à la Laurence en période d'étiage (*période où le débit du cours d'eau est le plus faible et où le rejet de la station a donc le plus d'impact sur la qualité du milieu récepteur*) aux regards des performances attendues de la future unité de traitement des eaux.

Cette analyse a conduit, en accord et après validation de la Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques (*service de la DDTM de la Gironde*), à préciser et assouplir certaines prescriptions de l'arrêté préfectoral. En particulier, ce dernier autorise désormais, en période d'étiage, jusqu'à 30%

du débit nominal de la station en rejet à la Laurence après passage dans la zone humide tampon dite "zone libellule" sans risque de dégrader la qualité des eaux de la rivière.

La durée globale des travaux est de 18 mois décomposée en 2 grandes phases :

- La réalisation de la station d'épuration conventionnelle qui a démarré en ce mois de novembre et qui se déroulera sur 10 mois pour une mise en service fixée à octobre 2016.

- L'exécution de la zone Libellule qui débutera au 2^{ème} trimestre 2016 pour s'achever par une mise en exploitation prévue pour juin 2017. En effet, ce type de traitement d'affinage des eaux avant rejet se faisant au sein d'une zone naturelle végétalisée, sa création est conditionnée par les périodes propices à la plantation et à la croissance des végétaux.

Les travaux de la station ont donc commencé par le débroussaillage général de la plateforme qui accueillera les ouvrages de traitement (*dégrillage, dessablage-déshuilage des eaux usées, bassin biologique, clarificateur et bâtiment d'exploitation*), la réalisation de l'accès chantier, la mise en sécurité de la zone d'exploitation par la pose de



clôture de chantier, la station actuelle devant rester en fonctionnement durant la totalité des travaux. Un des deux stockeurs de boues existant a par ailleurs été détruit afin de faciliter les accès chantier aux camions.

Durant le mois de décembre, ont été effectuées les opérations de terrassement et la réalisation des micropieux. Ces derniers sont nécessaires afin d'assurer la stabilité des ouvrages compte tenu de la mauvaise qualité du terrain. La grue de chantier vient

d'être installée fin janvier, après un arrêt du chantier dû aux intempéries incessantes de ces dernières semaines.

Viennent à présent l'élévation des ouvrages hydrauliques et du bâtiment puis l'installation des équipements de traitement. Les prochains mensuels détailleront l'avancée de ces étapes successives.



ZONE LIBELLULE : RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU

Pour permettre la réalisation de la "Zone Libellule", zone humide tampon d'évaporation, d'infiltration et de traitement tertiaire naturel des eaux de sortie de la station d'épuration, la commune doit entreprendre des travaux d'aménagement d'une parcelle boisée. Il a été nécessaire d'engager une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme pour déclasser cette zone, ce qui permettra un défrichage partiel d'une aulnaie-frênaie spontanée. Une partie de ce boisement, sur 10m de largeur sera conservée le long de la rivière de la Laurence.

L'installation de la "zone libellule" donnera lieu à l'aménagement de méandres, de vastes étangs, et la plantation de nombreuses espèces de végétaux permettant l'évapotranspiration des eaux ou leur traitement. Ce nouvel écosystème est aussi très favorable aux espèces animales variées, qui peupleront le site.

L'arrêt de la révision allégée a été voté au conseil municipal du 14 décembre. Une enquête publique aura lieu au cours du mois de février pour recueillir l'avis de la population.



TRAVAUX SUR LE VILLAGE ARTISANAL DU CLOUET ET L'EXTENSION DU LOTISSEMENT DE LA CLAIRIÈRE DE LAUDUC



La météo de la fin de l'année 2015 ayant été plutôt favorable, les travaux ont pu avancer à grand pas. Ainsi, après avoir décaissé pour réaliser la plateforme générale de la future voirie interne, la pose des différents réseaux est en cours : tout d'abord réseau d'assainissement et réseau pluvial posés en tranchée commune à près de 3 m de profondeur sur lit de sable et couvert sur toute hauteur par du sable également afin de garantir la tenue de la voie qui sera réalisée au-dessus. En effet, la nature argileuse du terrain ne permet pas de remblayer sur canalisation par la terre du site au risque d'avoir au fil du temps des déformations de la future chaussée.

Viendront ensuite les réseaux d'eau potable, gaz, électriques et France Télécom (*enfouissement des lignes aériennes actuelles en bordure de RD*) et la pose des coffrets associés. Ces travaux ont été largement retardés par les pluies incessantes du mois de janvier.

Enfin, il sera procédé à la création des voiries, trottoirs et clôtures pour les lots d'habitations. En limite de propriété entre le village artisanal, le lotissement d'habitation et le chemin de Lauduc (*route départementale 115*), la commune conserve une bande d'une largeur de 7 mètres. Cette bande de terrain est réservée à la création d'un chemin piéton et vélos de 4 m de large, qui permettra de rejoindre l'avenue du Périgord en toute sécurité sans passer sur la route départementale (*ce qui est le cas actuellement pour les piétons qui viennent de l'arrêt de bus ou qui s'y rendent*). Le reste de la bande de terrain conservée, soit 3 m de large est réservé à la haie végétale qui assure la séparation d'avec la voie départementale. La végétation actuelle sera soit maintenue, si son état le permet, soit remplacée par une haie vive formant écran végétal. Les arbres remarquables du site ont été marqués et seront conservés.





NOM POUR UN CHEMIN



Lorsque de nouvelles voies sont créées dans des lotissements ou pour accéder à des habitations, un nom de voie est nécessaire. C'est une opportunité pour maintenir le patrimoine culturel communal constitué par la toponymie. Certains noms de lieux sont connus pour désigner un domaine, un secteur de la commune, un point donné. Faire apparaître ce toponyme pour désigner une rue ou un lotissement permet de mieux le préserver. Ainsi en a-t-il été pour le lotissement communal dont l'aménagement s'achève avenue de la Plaine, et qui porte d'ores et déjà le nom de "Vallon de Lannegran", du nom que le lieu avait reçu, indiqué sur les plans cadastraux, du fait de la possession de cette propriété par M. Jean Eugène Lannegran, horticulteur, qui s'en est séparé en 1941. Le travail de sauvegarde du patrimoine toponymique consiste

aussi à restaurer de vieux noms qui ont été perdus. Il en a été ainsi pour l'allée de la Roquette, petite voie d'accès prenant sur la route de l'Eglise, pour desservir de nouvelles habitations, ainsi désignée par le conseil municipal du 14 décembre 2015.

Il en a été de même aussi pour nommer le chemin d'exploitation prenant sur la placette du passage de Touty, au droit du puits, et desservant à présent plusieurs habitations. L'ensemble des implantations de l'actuel passage de Touty était désigné sous l'appellation "M. de Genevois", au cadastre napoléonien, sans doute du nom du propriétaire de l'exploitation. Le chemin, qui permettra sous peu l'accès au parc communal s'appelle désormais "chemin de Genevois" conformément au vote du conseil municipal du 14 décembre dernier.

PARC DE CITON

Les travaux de l'ensemble de construction prévu Esplanade de Citon vont commencer à partir du début du mois d'avril. La maquette qui est exposée dans le hall de la salle des fêtes montre

bien ce qui va être installé sur cet espace, des commerces en façade, dont la pharmacie, des logements en appartements et en maisons de ville.

ARTS ET LOISIRS : ACTIVITÉS TRANSFÉRÉES



Placé au fond de l'esplanade de Citon, et pour sa partie arrière presque en ruine, le bâtiment dit "Arts et Loisirs" sera démoli et les activités qui s'y trouvent actuellement seront relogées. En attendant un nouveau bâtiment, la bibliothèque sera logée dans les salles 5 et 6 de la nouvelle école

maternelle, non occupées par les élèves. Le judo et la gym seront relogés dans un bâtiment modulaire installé à proximité de la même école, juste derrière le transformateur. Les activités de danse seront accueillies à la salle des fêtes et dans d'autres salles.

TENNIS COUVERT



Le début des travaux pour la construction du tennis couvert, à la plaine des sports, a été retardé par la météo défavorable du mois de janvier. Ils se déroulent en ce moment. Le terrain est préparé par un décaissement des terres, de façon à créer une plateforme sur laquelle viendra se poser la

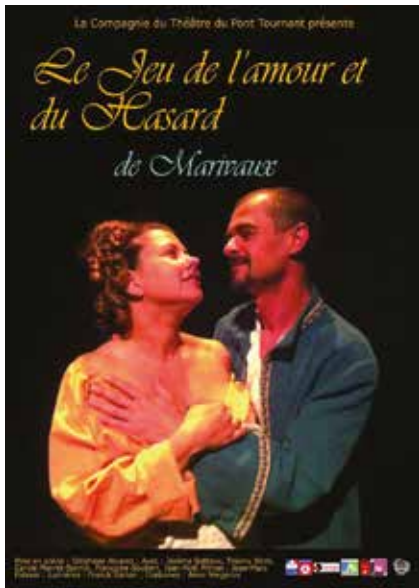
structure de la nouvelle salle couverte. Un auvent et une terrasse seront aménagés à l'entrée du club house, qui sera en prise directe avec la nouvelle salle par un pan vitré et une ouverture. Livraison prévue dans quatre mois.

MAISON DE CADOUIN

Début des travaux de réhabilitation de la maison de Cadouin : janvier 2016, pour y aménager une salle communale, une salle des fêtes, une Maison des Assistantes Maternelles, et deux locaux associatifs.



MARIVAUX À POMPIGNAC
LE THÉÂTRE DU PONT TOURNANT
SUR NOS PLANCHES



On se souvient de la soirée du 2 octobre où le Pont Tournant, théâtre bordelais célèbre, spécialisé dans le théâtre classique, est venu jouer magnifiquement *Le Malade imaginaire* de Molière.

Trois interventions à Pompignac sont programmées pour la saison. La prochaine aura lieu **vendredi 5 février, à 20h30**, où la troupe interprétera *Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux. Durée : 1h45, prix : 10 €, gratuit pour les scolaires. Place à prendre en mairie de Pompignac, ou le soir de la représentation. Il est conseillé de réserver : mairie, 05 57 97 13 00

Marivaux a donné le plus grand lustre possible à la parole théâtrale en conduisant l'art de la conversation à la plus fine délicatesse et en explorant la passion amoureuse avec les plus subtiles des nuances dans l'investigation psychologique et affective.

Dans *Le Jeu de l'amour et du hasard*, M. Orgon désire marier sa fille Silvia à Dorante, le fils d'un de ses vieux amis. Silvia, qui n'est pas disposée à se marier à un jeune homme qu'elle ne connaît pas et qui lui est imposé, obtient de son père l'autorisation de changer de rôle avec sa femme de chambre afin de pouvoir étudier plus à son aise le caractère de ce prétendant sans se compromettre. De son côté, Dorante a la même idée et change de costume avec son valet Arlequin.

Monsieur Orgon et son fils, Mario, qui seuls connaissent le stratagème des quatre jeunes gens, se taisent et décident de laisser ses chances au jeu de l'amour et du hasard.

Tout en respectant les codes de bienséance de l'époque – les nobles finiront ensemble, et les "petites gens" de leur côté – Marivaux retourne, dans cette comédie au dialogue étincelant, l'ordre établi, trouble les préjugés et inverse les rapports maîtres-valets. Cette situation engendre complications et quiproquos, et ce sont finalement les femmes, avec les serviteurs, qui se sortent le mieux de cette situation.

Mise en scène : Stéphane Alvarez,

Avec : Carole Pierret-Bonnin, Françoise Goubert, Jérôme Batteux, Thierry Rémi, Jean-Noël Pithon, Frédéric Kneip, Victor Alvarez.

Costumes : Anne Vergeron

Coordonnées du Théâtre du Pont Tournant

13 rue Charlevoix de Villers
 33300 Bordeaux
 Tél. 05 56 11 06 11

www.theatreponttournant.com

Représentation suivante : La Cantatrice chauve, d'Eugène Ionesco, vendredi 4 mars, 20h30.

THÉÂTRE

LA COMPAGNIE DE LA LAURENCE

Le dimanche 10 janvier 2016, l'Union Aquitaine de la FNCTA a organisé une présélection au Masque d'Or 2016 dans la Salle Polyvalente de Pompignac devant un jury composé de membres du Conseil d'Administration Régional, de spécialistes du théâtre : professeurs, auteurs, comédiens et metteurs en scène. Le Masque d'Or est décerné tous les 4 ans. Il récompense la meilleure troupe de théâtre d'amateur affiliée à la FNCTA. Le Masque d'Or ouvre les portes de

festivals internationaux dans lesquels la troupe gagnante aura l'honneur de représenter la France (*Entre autres, le Mondial du Théâtre amateur de Monaco, courant Août 2017*).

Trois troupes régionales candidates se sont produites le 10 Janvier 2016. Une seule représentera l'Aquitaine devant le jury national itinérant à la Grande Motte le 27 février 2016, et peut-être, nous l'espérons, devant le jury national à Aix-les-Bains en octobre 2016.



La Gestion du Stress (*rencontre assurée par l'Union Régionale Aquitaine FNCTA*) sera approfondie au cours d'un stage qui aura lieu les 6 et 7 février 2016 à Pompignac. Intervenante : Evelyne Flachet psychosociologue, référente FNCTA.

Tarif : 20 euros pour les adhérents et 40 euros pour les extérieurs.

Nombre de places limité à 12 participants à partir de 16 ans. Une tenue décontractée est indispensable ainsi qu'un gros pull ou couverture ; un tapis de gym en mousse permettra d'être plus confortable.

Inscriptions sur le site <http://aquitaine.fncta.fr> dans l'ordre d'arrivée des demandes. Renseignements : 06 11 75 36 51.



Concert du groupe vocal féminin Castafiori à l'église, dimanche 10 janvier.



Jeudi 17 décembre, goûter de Noël des aînés.



Samedi 19 décembre, spectacle de la chorale organisée pour le Noël des enfants.



Formation à la lutte contre l'incendie des personnels et des responsables associatifs, 6 janvier 2016.



Marché de Noël des 28 et 29 novembre organisé par l'AREP.



Sapin de Noël décoré par les enfants du périscolaire.



Marché de Noël des 28 et 29 novembre organisé par l'AREP.



Samedi 19 décembre, Projection du film MERLUSSE de Marcel PAGNOL, réalisé par Gorges Folgoas, avec Georges Wilson, René Clermont, Franck David. Présentation et échange avec un acteur du tournage de 1965.



Samedi 19 décembre, salle des fêtes : après-midi offerte par la Mairie aux enfants : au programme mini-concert des enfants de l'éveil artistique et de la chorale adultes (*chants de Noël*) à 14h, suivi du traditionnel ciné-goûter des enfants "Neige et les arbres magiques" 4 courts-métrages de 51min dès 4 ans et des jeux proposés par la Ludothèque Terres de Jeux.



Enlèvement des guirlandes par le service technique de la Mairie.

THÉÂTRE DES SALINIÈRES DES SUCCÈS EN 2015



Après la représentation très appréciée de la pièce *Les Palmes de M. Schutz*, le 21 novembre dernier, qui abordait dans une comédie tendre et intelligente la rencontre entre Pierre et Marie Curie, le théâtre des Salinières est revenu le 9 janvier avec *La Loose*. Avec cette comédie, l'auteur, Frédéric BOUCHET, qui a interprété le personnage de François Pignon à deux reprises au théâtre dans l'adaptation du fameux *Dîner de cons* et qui a aussi repris après Jacques Brel, le

rôle de L'emmerdeur dans une adaptation théâtrale, nous a embarqué dans une histoire où looser et chanceux vont se rencontrer sur fond d'héritage et de gros sous. Une comédie qui a encore beaucoup plu au public pompignacais.

Cette année encore le Théâtre des Salinières devrait réserver de belles surprises. Prochaine représentation à Pompignac : samedi 2 avril 2016, avec *Le Squatt*, comédie de Jean-Marie CHEVRET.

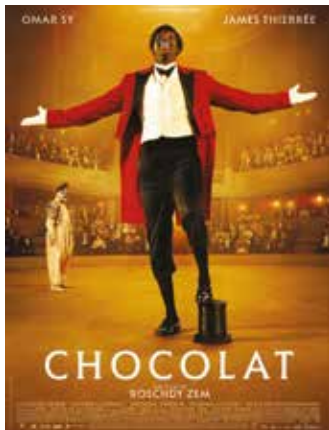


LUDOTHÈQUE TERRE DE JEUX SOIRÉE DU SAMEDI 13 FÉVRIER



Samedi 13 février, salle des fêtes, de 20h à 23h : Ludothèque Terre de jeux : course de voitures télécommandées et jeux pour tous petits et grands, joueurs aguerris et novices. Espace jeux de construction (*kaplas, polydrons...*), espace petite enfance et dinette, jeux surdimensionnés et jeux de société, circuit de voitures électriques. Nouvelles acquisitions de la ludothèque à découvrir.

SORTIR



AGENDA

VENDREDI 5 FÉVRIER // THÉÂTRE DU PONT TOURNANT, représentation de la pièce *Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux (*mise en scène de Stéphane ALVAREZ*), 20h30 à la Salle des Fêtes de Pompignac (*voir article*). 10 €, gratuit pour les scolaires. Réservations en mairie.

SAMEDI 6 FÉVRIER // MATCHS DU POMPIGNAC HANDBALL CLUB, 3 rencontres sont au programme à partir de 18h.

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 FÉVRIER // STAGE ORGANISÉ PAR L'UNION RÉGIONALE AQUITAINE DE LA FNCTA : Mieux gérer son stress (*voir article dans ce Mensuel*), Salle des Fêtes, de 10h à 17h.

MARDI 9 FÉVRIER // LUDOTHÈQUE avec Julie et permanence à Pompignac de 15h à 17h30, Maison des Associations, de 10h à 11h30.

MERCREDI 10 FÉVRIER // 16 H, ATELIER DANSE COUNTRY, au Village automnal (*chemin de Saint Paul*).

SAMEDI 13 FÉVRIER // SALLE DES FÊTES, DE 20H À 23H : LUDOTHÈQUE TERRE DE JEUX : course de voitures télécommandées et jeux pour tous. Gratuit (*voir article*).

DIMANCHE 28 FÉVRIER // BAL DE TANGO ARGENTIN organisé par Lindo Tango, de 16h à 20h, initiation à partir de 15 h, Salle des Fêtes.

EN BUS



Le bus communal, qui propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin, vous emmènera ce mois-ci au Marché de Créon, les 3 et 17 février, au **Leclerc Sainte-Eulalie**, le 24 février et au **Auchan Bouliac** le 10 février. Le départ a lieu à 9h10 depuis la place de l'Entre-deux-mers.

CINÉMA

> MERCREDI 3 FÉV. / 20H30

CHOCOLAT

De Roschdy Zem
Avec Omar Sy, James Thierrée, Clotilde Hesme...

> MERCREDI 10 FÉV. / 20H30

LES TUCHES 2

(Le rêve américain)
De Olivier Baroux
Avec Jean-Paul Rouve, Isabelle Nanty, Claire Nadeau...

> MERCREDI 17 FÉV. / 14H30

ALVIN ET LES CHIPMUNKS

De Walt Becker
Avec Jason Lee...

> MERCREDI 17 FÉV. / 20H30

ARRÊTE TON CINÉMA

De Diane Kurys
Avec Sylvie Testud, Josiane Balasko, Zabou Breitman...

> MERCREDI 24 FÉV. / 14H30

ZOOTOPIE

De Byron Howard, Rich Moore
Avec Lubna Gourion, Pascal Elbé, Thomas Ngijol...

> MERCREDI 24 FÉV. / 20H30

LES SAISONS

De Jacques Perrin, Jacques Cluzaud

CINÉ-THÉ

> LUNDI 8 FÉV. / 14H30

A PEINE J'OUVRE LES YEUX

De Leyla Bouzid
Avec Baya Medhaffar, Ghalia Benali, Montassar Ayari...

SYNOPSIS

ZOOTOPIE (A partir de 6 ans)

Zootopia est une ville qui ne ressemble à aucune autre : seuls les animaux y habitent ! On y trouve des quartiers résidentiels élégants comme le très chic Sahara Square, et d'autres moins hospitaliers comme le glacial Tundratown. Dans cette incroyable métropole, chaque espèce animale cohabite avec les autres. Qu'on soit un immense éléphant ou une minuscule souris, tout le monde a sa place à Zootopia !

Lorsque Judy Hopps fait son entrée dans la police, elle découvre qu'il est bien difficile de s'imposer chez les gros durs en uniforme, surtout quand on est une adorable lapine. Bien décidée à faire ses preuves, Judy s'attaque à une épineuse affaire, même si cela l'oblige à faire équipe avec Nick Wilde, un renard à la langue bien pendue et véritable virtuose de l'arnaque...